

RAPPORT DU JURY DU DÉPARTEMENT ARTS CONCOURS CNEL 2025

1) DOSSIERS REÇUS

Les candidatures au concours normalien étudiant pour le département ARTS ont été au nombre de **71** (pour rappel : **63** candidat-e-s en 2019 ; **82** candidat-e-s en 2020 ; **55** candidat-e-s en 2021 ; **41** en 2022 ; **38** en 2023 ; **54** en 2024). L'augmentation des candidatures se confirme.

La répartition des candidats par discipline est la suivante :

- Théâtre : **24**
- Musicologie : **5**
- Histoire de l'art : **23**
- Cinéma : **19**

Sur ces 71 candidatures :

- **26** dossiers proviennent des CPGE parisiennes, 12 des CPGE provinciales (ce qui est heureux car l'an dernier nous n'avions eu presque aucun dossier en provenance de CPGE de province), et 7 des grandes écoles (4 École du Louvre // 1 EPHE // 1 Sciences Po // 1 ESSEC) → **45**
 - **22** dossiers proviennent des **universités parisiennes**, et **3** d'universités étrangères.
 - **1** dossier en provenance des CPES, cette année du CPES de PSL.
- au total, 1/3 seulement des dossiers proviennent des universités. C'est très notable.

On compte 14 boursiers (3X0bis // 4X1 // 4X5 // 2X6 // 1X7), ce qui constitue une très nette augmentation du nombre de boursiers par rapport à l'an passé.

Sur les 71 dossiers, 48 proviennent de candidatures féminines, 21 de candidatures masculines et 2 qui ne se prononcent pas.

2) ADMISSIBILITÉ

Le jury de la session 2025 était composé des enseignants du Département ARTS
Théâtre : Marion Chénetier-Alev, présidente du jury ;
Musicologie : Karol Beffa et Fériel Kaddour ;
Histoire de l'art : Nadeije Laneyrie-Dagen, Alexis Anne-Braun ;
Cinéma : Antoine de Baecque et Françoise Zamour.

Après examen des dossiers par le jury, 22 candidats ont été retenus pour passer les épreuves écrites et orales, soit 31%.

La répartition des candidats sélectionnés était la suivante :

- Théâtre : **6**
- Musicologie : **5**
- Histoire de l'art : **5**

- Cinéma : 6

Parmi ces admissibles

10 candidates et candidats CPGE parisiennes (5) et provinciales (5)

10 candidates et candidats d'universités

2 candidates et candidats d'autres écoles (École du Louvre, ESSEC)

Sur ces 22 admissibles, on compte 5 boursiers (de Obis à 7), 13 femmes, 8 hommes et une personne non-binaire.

Les dossiers, toutes disciplines confondues, montrent une hausse de la qualité des projets de recherche, à la fois plus singuliers, plus audacieux, plus autonomes par rapport aux thèmes et aux œuvres abordés en CPGE. Cela a rendu le choix plus difficile pour le jury. Les sujets sont d'une très grande diversité.

Attention : Certains dossiers font le choix de présenter des projets relevant de deux disciplines différentes (musique et cinéma, par exemple). Ce n'est pas une bonne stratégie, car cela aboutit à des projets qui n'approfondissent ni l'une ni l'autre des disciplines. Nous conseillons donc aux candidats de faire le choix d'une discipline dans leur candidature ; cela n'empêchera pas un changement de discipline en cours de scolarité, toujours possible.

3) ÉPREUVES D'ADMISSION

a. L'épreuve écrite

Les écrits (4 juin en matinée) et les oraux (4 et 5 juin) donnaient lieu au même concours avec épreuves spécifiques pour chaque discipline représentée au département Arts.

L'épreuve écrite (durée 3h) a permis de juger de la facilité à manier la langue, et surtout de l'aptitude ou non à construire une pensée logique et informée. En ce sens, l'écrit a été appréciable à ce titre. Mais l'épreuve a souligné également le « bonus » que constitue une préparation dans les CPGE, et n'a pas – sauf dans de rares exceptions – infirmé l'appréciation à l'audition. L'écrit confirme donc l'oral et ne doit pas être interprété comme un obstacle mais comme un complément.

Voici les sujets proposés par les 4 disciplines :

Théâtre

« De fait, l'épuisement de tout enjeu du côté du théâtre a l'air entendu sauf pour ceux qui en vivent. Le théâtre soutient ainsi avec conviction l'argument de sa propre utilité alors qu'il n'existe plus que dans un hors-sol qui saute aux yeux à la moindre distance. Ce retard du discours sur la réalité est-il une figure du déni, une simple distance de freinage historique ou l'indice d'un décrochage plus profond ? Pour les antiques, le théâtre était l'art par excellence, pour les classiques, il fut un des hauts lieux du monde, pour nous, il ne se soutient plus que de beaucoup d'héritages. C'est depuis cette mort sans deuil qu'il nous faut aujourd'hui penser ce qu'il en est de l'objet "théâtre" ».

Vous prendrez librement position sur ces propos d'une théoricienne contemporaine, en vous appuyant sur des spectacles que vous avez vus.

Cinéma

Vous commenterez cet extrait de *Le Procès Goldman*, film de Cédric Kahn (2023, de 35'43" à 42'03"), qui reconstitue le deuxième procès de Pierre Goldman, tenu en avril 1976, militant d'extrême gauche condamné en première instance à la réclusion criminelle à perpétuité pour quatre braquages à main armée, dont un ayant entraîné la mort de deux pharmaciennes. Il clame son innocence dans cette dernière affaire et devient en quelques semaines une icône de la gauche intellectuelle. Georges Kiejman, jeune avocat, assure sa défense."

Musicologie

Commentaire sur partition

Beethoven, *Sonate pour piano et violon opus 30 n°3*

Vous rédigerez un commentaire argumenté de cette partition, dont vous dégagerez les spécificités stylistiques.

Vous réaliserez sur partition l'analyse harmonique des mesures 1 à 20.

NB : Deux écoutes en début d'épreuve.

Histoire de l'art

REPRÉSENTER LE MOUVEMENT

Vous vous appuierez sur des exemples précis d'œuvres de l'histoire de l'art occidental, choisis à travers différentes époques (de l'Antiquité à nos jours) et différents médiums.

b. L'épreuve orale

Le candidat ou la candidate dispose de 15 minutes pour présenter à la fois son parcours personnel, son projet de recherche de Master 1 et, le cas échéant, son projet professionnel. Cette présentation est suivie de 15 minutes d'échanges avec les membres du jury. La discussion porte à la fois sur les motivations du candidat ou de la candidate et son engagement dans la recherche ainsi que dans la pratique artistique ; sur les raisons pour lesquelles son projet de recherche trouverait profit à se dérouler dans le cadre de l'ENS ; et sur son intérêt pour la pluridisciplinarité artistique.

4) BILAN

Très bonne préparation des présentations orales : les sujets de mémoire exposés sont beaucoup plus personnels, voire tout à fait inédits. Le jury est sensible à l'engagement des candidates et candidats dans leur sujet de recherche.

8 étudiants sont proposés à la Commission pour admission, et 3 sur liste complémentaire, dont 2 rejoignent la liste principale après les désistements.

Au final, 10 étudiants et étudiantes ont été admis.

Répartition : 4 filles et 6 garçons

Provenance :

- 5 CPGE dont 2 de venant de CPGE de province
- 0 CPES
- 1 ESSEC
- 4 venant des universités

Bourse : 2 boursiers 0 bis

Disciplines

Musique : 1

Cinéma : 3

Histoire de l'art : 3

Théâtre : 3

Marion Chénetier-Alev

Directrice des études du département Arts